

Rapport annuel 2018 du Conseil du public



Matthieu Béguelin | *Président du Conseil du public RTSR*

Durant l'année 2018, marquée par la votation sur l'initiative « No Billag », le Conseil du public (CP) s'est réuni à 10 reprises et a procédé à l'analyse de 19 émissions et thématiques. Il a pu constater à ces diverses occasions un souci permanent de qualité de la part des professionnels, avec des résultats globalement à la hauteur des exigences du mandat de service public. De l'actualité à la fiction, en passant par le sport ou les nouveaux formats pensés pour le web, le Conseil du public a fait un tour d'horizon comprenant valeurs sûres et innovation.

Innovation qui le concerne aussi, puisqu'il a mis en place, avec le soutien du secrétariat de la RTSR un groupe Facebook relayant ses activités. Il souligne notamment la qualité de la série *Quartier des banques* dont la réalisation soignée a su convaincre, tout comme il a apprécié la démarche d'associer des youtubeurs à l'émission *Alerte bleue*, saluant un mode de production et de diffusion novateur. Conscient des nouveaux défis posés par la multiplication des vecteurs, il a également pris soin de se pencher sur les productions trimédiales de l'information à l'occasion des votations fédérales du 25 novembre, constatant une complémentarité de l'offre. Il s'est aussi livré à l'exercice d'une analyse nationale commune de l'émission spéciale sur le réchauffement climatique *+3 degrés*.

Il s'est, enfin, réuni pour une séance de formation portant sur le processus de suivi de qualité interne et sur les mesures d'audiences.

Points forts

Signalétique TV

Suite à plusieurs constats, le Conseil du public a estimé que la signalétique TV en vigueur, étant liée à la grille linéaire des programmes, était en passe de devenir caduque du fait de la multiplication des modèles de visionnement (via Internet, box, etc). Le CP a ainsi initié en 2017 une discussion avec les professionnels sur cette question. Loin de chercher à censurer ou à se substituer au libre arbitre des téléspectateurs, le Conseil du public a souhaité que soit revue la manière d'informer le public sur la nature des programmes. Les professionnels y ont répondu en introduisant un « logo jaune » s'ajoutant au rouge déjà existant et permettant une classification plus nuancée. De la même manière, ces logos seront désormais apposés quelle que soit l'heure, assurant ainsi une information permanente.

Nouvelle grille Espace 2

Après un examen complet de la nouvelle grille d'Espace 2, le CP a pu constater un niveau d'exigence maintenu. Il a relevé l'excellente qualité des émissions de la chaîne culturelle, ainsi que la richesse musicale de ses contenus. Entre parole et musique, elle offre, qui plus est, une belle complémentarité avec La Première. En effet, si la première chaîne fait la part belle à la parole, de témoignages en reportages, débats ou interviews, Espace 2 offre une approche bien plus musicale, notamment grâce aux nombreuses captations de concerts ayant eu lieu dans toute la Suisse romande, tout en permettant aux férus de culture d'aiguiser leur curiosité au travers des émissions parlées. Les auditeurs peuvent ainsi, au gré de leurs envies, alterner entre verbe et notes, et une couverture de l'actualité culturelle romande et nationale partagée entre « grand public » et « passionnés ».

Couverture de la votation « No Billag »

Sujet d'importance pour le paysage médiatique suisse et, évidemment, son service public, la campagne autour de l'initiative dite « No Billag » a marqué tant par sa durée (elle aura occupé le

débat public durant près de 6 mois) que par la virulence de certains débats. Les projecteurs étaient fatalement tournés vers la SSR et la couverture qu'elle en réaliserait. Le Conseil du public a procédé à l'analyse de la couverture par la RTS de cette votation cruciale et a pu constater que la RTS s'est admirablement acquittée de sa mission, prenant soin de donner équitablement la parole aux deux camps et se gardant de prendre parti, quand bien même son avenir se jouait. Le CP est conscient que ce ne fut pas chose facile, notamment lorsque le débat tournait parfois en vindicte contre les médias de service public, et salue le professionnalisme des équipes.

Relations avec les professionnels

Le Conseil du public tient à souligner le climat propice au débat qui prévaut de manière générale avec les professionnels de la RTS. Il tient plus particulièrement à remercier la directrice du département Société & Culture ainsi que le directeur du département Actualité & Sports de leur grande disponibilité et à saluer l'ouverture d'esprit des producteurs, animateurs, chefs d'antenne et rédacteurs en chef venant discuter de ses analyses.

Il remercie également vivement le secrétariat de la RTSR, et plus particulièrement Mmes Eliane Chappuis et Dominique Lienher, de leur précieux appui.

Tous les rapports concernant ces émissions et thématiques sont disponibles à l'adresse www.rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emissions/

Ces informations sont tirées du Rapport annuel 2018 de la RTSR, disponible en ligne à l'adresse suivante : www.rtsr.ch/institution/documentation